



Célébration nationale de l'indépendance **Fabre à contre-courant de la loi sur le statut de l'opposition**

Alors que la loi de juin 2013 portant statut de l'Opposition l'astreint au devoir de participer aux manifestations officielles de la République, le chef de file de l'opposition togolaise, Jean-Pierre Fabre, président national de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) vient de surprendre en annonçant qu'il déclinera toute invitation à prendre part aux manifestations relatives à la célébration de la 56ème fête la souveraineté nationale.

P3

DOSSIER



Multipartisme Salut ou errance pour le Togo ?

L'amorce du vent démocratique au Togo au début des années 90 a ouvert la voie à la création de plusieurs partis politiques, lesquels ont pour ambition la conquête du pouvoir. A partir de cette date, le Togo a passé de l'ère du parti unique à celle du multipartisme. Sur cette lancée, le Togo compte à ce jour plus d'une centaine de partis politique...

PP 6 & 7

LEADERSHIP

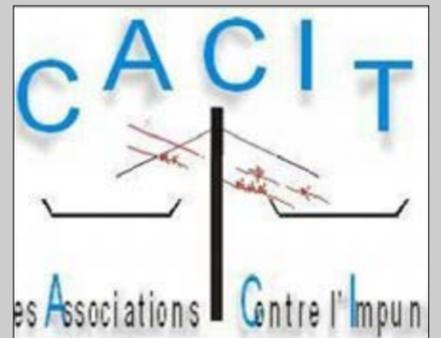
Deux Togolaises annoncées à la 5e édition ce vendredi



P 11

DROITS HUMAINS

Craindre pour le nouveau mode de désignation à la CNDH



P 3

EDITO

Recul mondial de la liberté de presse !

Il est courant d'entendre dire que la liberté de la presse ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Mais, le tableau très sombre que présente le nouveau Rapport de Reporters sans frontières (RSF) sur la question de la liberté de presse, loin de pointer quelque inaction, quelque manque d'envie ou de volonté d'exercer cette liberté, indexe plutôt directement la folie liberticide de certains dirigeants, qui ont en horreur les airs de « liberté » ...

P 3

tm ▶ **Contenu**



Côte d'Ivoire - Bénin - Togo
La solidarité ouest-africaine
autour du Bénin

P 4



Entreprenariat
Un centre pour les
femmes d'affaires

P 5



Élise et ses copines s'en
vont faire du soutien
scolaire au Togo

P 9



Emmanuel Adébayor :
« Je me sens redevable
aux Togolais »

P 10



Mode vestimentaire
Les jeunes « copieurs
» emballés

P 11

tm ▶ **Nation**

▶ **Kozah / Halte aux accidents de circulations**

Des représentants des entreprises déclarées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ont été formés à Kara sur les normes de conduite responsable, des causes et les facteurs aggravants des accidents ainsi que les conséquences des accidents de la circulation.

La rencontre organisée le 13 mars 2016 par la CNSS et la direction générale du travail vise la prévention des accidents de circulation et elle s'inscrit dans le cadre de la célébration du 20ème anniversaire de la Journée africaine de la prévention des risques professionnels. Les participants ont été sensibilisés sur la recrudescence des accidents de circulation avec leurs conséquences mais aussi la promotion de la santé des travailleurs pour une meilleure productivité.

▶ **Haho / Droits à une identité**

Le projet « Droits des enfants à une identité » a été mis en œuvre les 14 et 15 avril 2015 à Notsè et a permis aux acteurs de la chaîne de délivrance des actes de naissance d'être formés sur le processus d'enregistrement de naissance.

La formation offerte a permis de renforcer et d'améliorer les connaissances des participants à mieux protéger les enfants et à intégrer dans leur méthode de travail l'approche d'Information, Education et de Communication et Communiquer pour un Changement de Comportement (IEC/CCC).

Les participants ont été outillés, sur le processus d'établissement d'un acte de naissance suivant le cadre juridique, institutionnel, national, local et international. La rencontre a bénéficié du soutien financier de « Danemarks Indsamling » à travers l'ONG Bornefonden.

▶ **Dankpen / Evaluation sanitaire au CHP**

Les responsables du Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Dankpen ont tenu le 12 avril 2016 à Guérin-Kouka la revue annuelle des activités de l'année 2015 de leur structure.

L'initiative a pour but d'évaluer les activités menées par les acteurs du système sanitaire que sont des infirmiers, des agents de santé communautaires, des membres des comités de gestion de santé et des partenaires en santé à explorer de nouvelles pistes pour amener les acteurs à améliorer leurs performances pour le bien-être des populations. A cette rencontre, les agents ont passé au peigne fin les performances de chaque formation sanitaire, apprécier les indicateurs, relever les insuffisances et les succès puis envisager les perspectives. Au terme de la rencontre, des doléances relatives à la dotation d'une ambulance au district sanitaire, au renforcement des capacités du personnel soignant, à la réhabilitation du bâtiment de l'USP de Natitkpi décoiffé depuis 2014 ont été formulées à l'endroit du gouvernement.

▶ **Agou / Plaidoyer en faveur de la jeune fille**

La Croix Rouge Togolaise se fait l'avocat de la loi n°84-14 du 16 mai 1984 qui vise à protéger des filles et des garçons régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement.

Dans le but de faire connaître cette loi et aussi lutter contre les grossesses précoces et non désirées, la Croix Rouge Togolaise a réuni le conseil de préfecture d'Agou, les chefs de cantons et villages, les chefs d'établissements scolaires et divers acteurs de la localité pour une réflexion relative aux abus et violences sexuelles en milieu scolaire le 07 avril à Gadzéfé.

L'inspectrice de l'Enseignement du premier degré d'Agou, Mme Klutsè Kokoè Soké, a indiqué que les statistiques placent Agou en tête des grossesses en milieu scolaire. Afin de rectifier le tir, Soké a fait savoir qu'une femme instruite fait gagner à ses parents et à la population.

COMMUNIQUE DE PRESSE
20 AVRIL 1991 - 20 AVRIL 2016 L'OPAD A 25 ANS

Il y a vingt-cinq ans, quelques hommes et femmes, engagés dans le combat pour la Démocratie pluraliste en Afrique, s'étaient réunis à Lomé(Togo) en pleines turbulences socio-politiques, pour créer l'Observatoire Panafricain de la Démocratie(OPAD).

L'institution panafricaine a été fondée, par la Déclaration de Lomé sur la Démocratie pluraliste en Afrique, à la suite d'un colloque international organisé par l'Association pour la Promotion de l'Etat de Droit (l'APED)

L'OPAD est conçu comme un centre de réflexions, d'analyses, d'interventions et de pédagogie multiforme au service des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'Etat de droit en Afrique.

Pour marquer ces 25 ans d'existence, un colloque international sera organisé au mois de juillet 2016 à Lomé, en vue d'évaluer le chemin parcouru et de tracer de nouvelles perspectives...

Les fondateurs de TOPAD, qu'il convient de saluer avec reconnaissance, étaient de vrais pionniers, et ont accompli un gigantesque travail

de pédagogie pour la diffusion et l'insémination de la culture démocratique en Afrique.

Ce combat doit se poursuivre !...

Fait à Lomé, le 20 avril 2016

Diovi GALLY
Avocat, ancien Ministre Président de TOPAD



17, AVENUE DU 24 JANVIER - BOITE POSTALE
14 040 LOME - TOGO. TEL(228)22 21 03 30
TELEFAX 5228° 22 N21 03 31 E-MAIL : gallyjo@
cafe. tg

▶ **Lacs / La mairie pour de meilleures prestations**

« Quelques stratégies de choix pour une meilleure gestion administrative et financière ». C'est autour de ce thème qu'une formation de renforcement de capacités a été organisée à l'intention des agents de la mairie d'Aného les 12 et 13 avril 2016 à Aného.

La formation a rassemblé des agents de la comptabilité, de l'état-civil, de l'administration, des services topographiques et d'assainissement. Elle a permis de mettre sur pied un comité de suivi et l'élaboration de recommandations. Elle entre dans le cadre du développement communautaire à la base. Le préfet des Lacs, Edan Akouété et le président de la délégation spéciale de la commune d'Aného, Patrice Ayayi Ayivi, ont appelé les participants au sérieux et au travail bien fait pour améliorer les recettes des collectivités.

▶ **Tchaoudjo/ SCAPE - Le rapport 2015 validé**

Le rapport annuel 2015 de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) dans la région Centrale a été validé, le 14 avril 2015 à Sokodé.

Organisée par le ministère de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire avec l'appui de la coopération allemande GIZ, la rencontre a regroupé les acteurs en développement notamment, les présidents de conseil des préfectures et communes et les responsables des organisations de la société civile. La synthèse des recommandations et des perspectives ont été les principaux menus de la rencontre.

Rappelons que le suivi des actions qui concourent à l'amélioration de la performance économique, des conditions de vie des populations, et à la création de l'emploi sont pour le gouvernement des repères fondamentaux dans la mise en œuvre de la SCAPE.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_
LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant
Groupe Cafpar

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefamior
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima
Elom Hounkpati

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: St Louis

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

...que le métier de journalisme impose à ses pratiquants de fredonner.

Le constat est en effet triste et accablant selon le classement annuel de Reporters sans frontières, publié hier mercredi 20 avril. Eh oui, le virus de la dégradation de la liberté de la presse a gagné toutes les régions du monde en 2015, particulièrement et curieusement, le continent américain, zone du monde pourtant réputée pour son degré élevé de démocratie. Et la cerise sur ce gâteau désagréablement surprenant est que, le continent américain

se passe derrière l'Afrique, souvent présenté comme le « continent noir » – au propre comme au figuré – dans ce domaine, même si la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient reste la région du monde où les journalistes sont « les plus soumis à des contraintes de toutes sortes ».

« Tous les indicateurs du classement témoignent d'une dégradation. De nombreuses autorités publiques essaient de reprendre le contrôle de leurs pays, craignant de trop grandes ouvertures du débat public », a relevé Christophe Deloire,

secrétaire général de RSF...

Si dans les plus grandes démocraties du monde, la liberté des médias en arrive à subir de si graves revers, en reculent aussi piteusement, il faut autant craindre qu'à l'avenir, la liberté de presse ne constitue plus un indicateur de référence pour la démocratie. Alors-là, on peut s'interroger sur ce qui adviendrait de la vie, elle-même...

Nous n'en arriverons pas là, nous osons croire. Et pour ce faire, nous devons prendre garde, nous journalistes, nous éditeurs de médias, etc. à ne pas sombrer dans

des déviances qui tendraient à justifier quelque atteinte que ce soit. Nous devons travailler pour enrichir et nourrir la démocratie pour qu'en retour celle-ci soit suffisamment forte pour résister à toute velléité liberticide et qu'elle veille sur nous et notre métier, autant que nous nous définissons nous-mêmes comme des veilleurs. C'est à ce prix que nous ne ferons aucune concession aux prédateurs de la liberté, et c'est pourquoi nous devons encourager tout progrès de la liberté de presse et de la déontologie.

Dieudonné Korolakina

Célébration nationale de l'indépendance Fabre à contre-courant de la loi sur le statut de l'opposition

Alors que la loi de juin 2013 portant statut de l'Opposition l'astreint au devoir de participer aux manifestations officielles de la République, le chef de file de l'opposition togolaise, Jean-Pierre Fabre, président national de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) vient de surprendre en annonçant qu'il déclinerait toute invitation à prendre part aux manifestations relatives à la célébration de la 56ème fête de la souveraineté nationale.



Jean-Pierre Fabre

Une annonce au cours d'une conférence de presse hier 20 avril et à laquelle l'on ne s'attendait pas. Tellement Jean-Pierre Fabre a fini par prendre goût de son statut à lui attribué grâce à un décret d'application pris fin janvier dernier, et multipliant quelques actions politiques au nom de ce statut : Courriers au ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Boukpepsi Payadowa sur

un probable découpage électoral des élections locales, contenu dans un document intitulé « les grands axes de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales » ; Rencontres avec le ministre ;

« Les conditions ne sont pas réunies pour que le Chef de file de l'Opposition prenne part à des manifestations officielles aux côtés des autorités togolaises dont les paroles et les actes manifestent

quotidiennement la volonté de se maintenir au pouvoir par tous les moyens, y compris par la violence... Les autorités togolaises se refusent à accomplir leur part d'obligations républicaines qui les appelle à mettre diligemment en œuvre les réformes politiques et électorales prescrites par les 22 engagements et l'Accord politique global (APG) ». C'est fort de cet argument que le président national de l'ANC, qui plus est, le chef de file de l'opposition togolaise, a annoncé qu'il sera en retrait de toute manifestation officielle inscrite au programme de ce 56ème anniversaire de l'indépendance, en invitant les militants et sympathisants de son parti à se joindre à eux pour commémorer l'indépendance du Togo, suivant le programme de son Bureau national.

Quelle stratégie ?

Cette annonce inattendue du leader de l'ANC a été accueillie avec déception dans bien de milieux, politiques, diplomatiques, de la

société civile, et auprès du citoyen lambda. « C'est du JP Fabre tout craché. Il a déjà fait des déclarations similaires dans le passé, avant de revenir parfois sur ses propres décisions. Combien de fois n'avait-il promis que sans les réformes, la présidentielle d'avril 2015 n'aurait eu lieu ? Combien n'avait-il juré de boycotter cette présidentielle sans ces réformes ? Mais au finish, nous avons tous assisté surpris à sa participation à cette élection... », a confié à Togo Matin, un responsable d'un mouvement de la société civile, qui a demandé l'anonymat.

« On a plutôt l'impression que Fabre veut les honneurs et l'argent, mais ne veut pas porter les lourdes charges que ce statut de chef de file de l'opposition exige de lui », a commenté un internaute sur le portail « icilome.com ».

Et un autre de commenter :

« Si Fabre a accepté le statut de chef de file et les avantages qui l'accompagnent, qu'il se conforme à la courtoisie républicaine. Ce n'est pas sérieux d'accepter le

statut et de se mettre à l'écart des manifestations officielles du 27 avril qu'organise l'Etat. »

Au juste, quelle est la stratégie de Jean-Pierre Fabre avec une telle décision qui tourne au dos à la loi ? Est-ce pour justifier tout simplement une nouvelle fois, son existence en tant qu'opposant, en donnant l'impression de ne pas être un soumis, de ne pas être un acheté ?

Même si l'on admet, comme certains observateurs que le président de la République a besoin du Chef de file de l'opposition, tout comme ce dernier a besoin du Chef de l'Etat, on peut se poser alors cette question : Dans l'immédiat comme dans l'avenir, quelle que soit l'ampleur effective de cette décision annoncée par Fabre, qui en sort perdant ou gagnant ? Fabre a beau réussi à brouiller l'objectif principal de cette loi – la réconciliation et la stabilité politique – il reste qu'il pourrait facilement être victime de sa propre initiative.

TM

Droits humains Il faut craindre pour le nouveau mode de désignation à la CNDH

L'adoption, le 11 mars dernier, par l'Assemblée Nationale Togolaise d'une nouvelle loi relative à la composition, l'organisation et au fonctionnement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) a été mal accueillie par les militants par des associations de défense de droits de l'homme, en l'occurrence le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) qui y voit, via un communiqué la semaine dernière, une tentative du pouvoir de récupération politique du combat pour les droits humains. Les animateurs du CACIT ne se sont jamais autant mobilisés que ces derniers jours pour occuper le terrain médiatique, multipliant communiqués, interventions, débats et contacts avec les autorités pour contrecarrer le volontarisme des députés qui leur paraît trop suspect pour ne pas lui opposer une forte vigilance citoyenne.

Cette nouvelle loi, est sensée permettre si tout se passe normalement, à la CNDH de mieux jouer son rôle de protection et de promotion des droits humains au Togo et d'assumer le mandat de Mécanisme National de Prévention de la torture (MNP) conformément au Protocole facultatif de la Convention des Nations Unies contre la Torture.

Sauf que le mode de désignation des membres de la Commission tel que prévu par l'article 7 de la nouvelle loi, fait craindre au CACIT des déviances qu'il sera difficile

de contenir et de maîtriser : « La Commission est composée de neuf (09) membres dont, au moins, trois (03) femmes. Cinq (05) membres de la Commission sont élus par l'Assemblée nationale à la majorité absolue à l'issue d'un appel à candidature formulé par le Président de l'Assemblée nationale. Les quatre (04) autres membres sont désignés par le Président de la République ».

C'est pour cette raison que le Collectif dirigé par Mahoulé Kodjo Spéro se dit que si ce mode de désignation est maintenu, la CNDH ne pourra valablement faire

face, en toute indépendance, aux défis liés à la protection des droits humains au Togo et rappelle que, « conformément aux Principes de Paris adoptés en octobre 1991, le mode de désignation est un facteur très important dans la garantie de l'indépendance d'une institution nationale de défense des droits de l'Homme (INDH). »

Le CACIT, invite au titre de recommandation, « le président de la République, avant promulgation de cette loi, de la renvoyer à l'Assemblée Nationale pour une nouvelle étude ; et les députés, de

prendre en compte, au moment du vote, la seule nécessité, d'identifier des personnalités indépendantes et engagées ».

Erreur d'appréciation ou provocation, comme le pouvoir sait parfois en user pour solder ses comptes avec ceux qui se dressent sur son chemin ? Difficile à dire. Mais, une chose reste évidente, les défis à relever en matière des droits humains sont si importants aujourd'hui que le Togo – qui siège au Conseil de l'ONU pour les droits de l'homme – n'a aucune raison de régresser.

Si l'intention de la majorité au pouvoir est véritablement de donner des gages sincères de la volonté politique à travers cette nouvelle loi, le sens de la responsabilité aurait voulu que sur ce dossier, si sensible – l'Affaire Koffi Kounté, par exemple étant encore vivace dans les mémoires – le pouvoir agisse avec une certaine dextérité en prenant en compte des inquiétudes et des suggestions, somme toute, fondées et pertinentes des organisations des droits humains, au risque d'aller à une abjecte promulgation.

D. k.

Mango Les arrestations se poursuivent, selon Brim Bouraïma Diabacté

« En dépit des démarches pédagogiques, les jeunes ne sont toujours pas libérés, il y a un climat de méfiance, la population ne sait à quel saint se vouer d'autant plus que les arrestations continuent, tout comme les intimidations, les tentatives de manipulation et la culture de la violence ».

C'est le tableau que le député de l'Oti et de l'Union des forces de changement (UFC), Brim Bouraïma Diabacté a présenté ce mardi en conférence de presse sur la ville de Mango en proie à la tension depuis octobre et novembre 2015, suite à l'affaire de réinstaurer des aires protégées.

Selon lui, quatre (4) personnes ont encore été appréhendées, ce qui porte à neuf (9) le nombre de personnes en prison. Autre point touché du doigt par l'ancien ministre, les morts ne sont toujours pas enterrés et les populations continuent de fuir la localité. Pour résoudre définitivement la situation

et amener le calme à Mango, M. Diabacté demande au gouvernement de « poser un geste d'apaisement » en libérant les personnes détenues.

« Mango veut la paix et l'Oti cherche l'apaisement. Nous allons continuer par lancer un appel au calme. Je demande au

gouvernement de poser un geste d'apaisement en libérant les jeunes arrêtés et détenus suite aux manifestations de Mango. Il est important de cesser les actes de violence, d'intimidation et de manipulation », a-t-il lancé.

Telli K.

Afreepress



International

Côte d'Ivoire - Bénin - Togo La solidarité ouest-africaine autour du Bénin

Eviter que des rivalités personnelles ne plongent toute une nation dans la division, telle est la principale raison qui a amené Faure Gnassingbé du Togo et Ouattara Alassane de la Côte d'Ivoire à tenter une réconciliation des deux protagonistes d'une crise « silencieuse » qui sévit depuis un certain moment déjà au Bénin. Une action qui certes, caractérise cette solidarité légendaire africaine, mais qui rappelle tout aussi le « rétroviseur » dans lequel devraient regarder désormais les deux réconciliateurs quand on sait qu'ils entraînent eux aussi des « casseroles » qui ne confortent pas leur position de médiateurs.



Boni Talon Ouattara Faure

Non content d'avoir été battu, Yayi Boni serait parti en tournée dans la région septentrionale du pays pour tenir des propos régionalistes et aurait

pris à témoin la composition ethnique du nouveau gouvernement Talon. En tout cas, c'est ce que rapportent certains médias béninois, qui estiment que Boni Yayi n'a jamais digéré la victoire de Talon sur son « poulain » Zinsou.

Comme pour réagir aux propos tenus par Boni, le gouvernement Talon a commencé une sorte de « balayage » de l'administration publique béninoise, caractérisée selon certains observateurs, par des recrutements fantaisistes et clientélistes. Une guerre qui ne dit pas son nom, même si chaque bord se cache sous une raison officielle pour agir.

Il fallait mettre fin à tout cela. Car au-delà de tout, ce sont des béninois qui souffriront de cette rivalité entre

ces deux anciens compagnons. Le communiqué officiel du 14 avril dernier du Parti Communiste Béninois (PCB) qui incriminait pour l'essentiel l'irresponsabilité de l'ancien président Yayi Boni, était de nature à préciser une probable tournure de la crise.

Maintenant que Patrice Talon est aux manettes, il a toutes les cartes en mains. Il peut aussi trouver des raisons de faire goûter à son ancien geôlier Yayi Boni les délices de l'exil.

L'intervention des présidents Ouattara et Gnassingbé aura été salutaire si tant est que cette réconciliation venait à se matérialiser et à se consolider. Car bien souvent, on assiste à des réconciliations de « façade » qui, juste après se

transforment en véritables marchés de dupes.

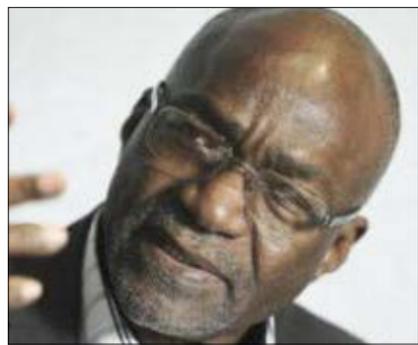
Ouattara lui-même en sait quelque chose. On se rappelle qu'il serrait son rival Gbagbo au nom de la paix en janvier 2006. Mais la suite de cette mise en scène, nous le savons tous.

Tout compte fait, le monde retiendra que deux présidents ont essayé de réconcilier des fils d'un même pays au nom des intérêts supérieurs de la nation béninoise. Car comme le dit une maxime africaine, souvent reprise par feu Gal Gnassingbé Eyadema, « quand la maison de ton voisin brûle, garde toi de jubiler et aide-le à l'éteindre, car après c'est la tienne qui prendra feu ».

Alexandre Wémima

Tchad / Présidentielle 10 candidats unis en cas de 2ème tour

Bientôt deux semaines que les Tchadiens attendent les résultats du premier tour de l'élection présidentielle du 10 avril 2016. Et même s'il existe des signaux forts d'une probable victoire dès ce premier tour du président sortant Idriss Deby Itno, certains candidats de l'opposition scrutent déjà l'option d'une coalition autour de celui qui serait arrivé second au cas où un deuxième tour serait possible.



Un opposant tchadien

Huit jours après le scrutin, l'opposition affirme que le second tour est inévitable. Les résultats du premier tour devraient être connus dans les prochains jours. L'élection est disputée par treize candidats : douze membres de l'opposition et Idriss Déby Itno

En conférence de presse ce samedi 16 avril 2016 à N'Djaména, dix candidats de l'opposition tchadienne ont déclaré aux médias leur intention de s'unir autour de celui qui serait arrivé second au premier tour de l'élection présidentielle du 10 avril dernier.

En effet, si les résultats du premier tour du scrutin présidentiel, attendus dans les prochains jours, donnent lieu à un second tour entre le président sortant et un candidat de l'opposition, ce dernier sera soutenu par tous les prétendants éliminés, excepté Djividi Boukar Dibieng et Brice Guedmbaye Mbaimon. Font donc partie de cette nouvelle plateforme les principaux opposants à Idriss Déby Itno, notamment Saleh Kebzabo, le président de l'Union nationale pour la démocratie et le renouveau (UNDR), l'ancien Premier ministre Joseph Djimrangar Dadnadji, le

député Gali Ngothé Gatta, le maire de Moundou, Laoukein Kourayo Médard, et Mahamat Ahmat Alhabo, candidat du Parti pour les libertés et le développement (PLD).

Pour Abdoulaziz Koulamala, membre du directoire de campagne de la Convention tchadienne pour la paix et le développement, un des partis de l'opposition, « Nous avons décidé de faire le chemin ensemble pour barrer la route au candidat du pouvoir ».

A.W.

UA / Forum sur la sécurité

Obasanjo tient les dirigeants africains pour responsables de l'insécurité sur le continent

En Afrique, les conflits armés font désormais moins de morts que les accidents de la route. C'est le constat de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui participait au Forum de Tana sur la sécurité en Afrique, qui s'est tenu dans la ville éthiopienne de Bahir Dar les 16 et 17 avril. La précision n'en est pas moins préoccupante, mais elle met l'accent sur l'amélioration de la situation sécuritaire. L'Afrique reste toutefois le continent où 80 % des opérations de maintien de la paix dans le monde sont déployées. Pendant deux jours, dirigeants, diplomates et chercheurs africains se sont livrés à un exercice d'introspection en questionnant la place de l'Afrique dans l'agenda sécuritaire mondial. L'ancien général et chef d'Etat du Nigeria Olusegun Obasanjo, président du Forum de Tana, fait le point pour Le Monde Afrique.



Olusegun Obasanjo

L'Union africaine (UA) répète souvent que seule l'Afrique peut trouver des solutions aux problèmes de l'Afrique. En matière de paix et de sécurité, le continent est encore largement dépendant du financement des puissances extérieures. Est-ce un frein à la réalisation de cette vision ?

L'Afrique ne peut pas être prise au sérieux dans l'agenda sécuritaire mondial si elle ne finance pas sa propre sécurité. Les Etats membres de l'UA doivent commencer par payer leur contribution au budget de l'organisation et aux opérations de paix, car notre dépendance à l'égard des donateurs étrangers limite notre marge de manœuvre et notre autonomie politique. C'est une question de volonté politique et de leadership.

Cela ne signifie pas pour autant que la communauté internationale ne doit pas être impliquée dans la résolution des problèmes du continent. Elle peut être un partenaire. Mais les Africains doivent être en première ligne. Nous sommes les mieux à même de régler les conflits sur notre sol parce que nous savons mieux que quiconque de quoi il retourne. Le passé nous prouve que nous sommes capables de trouver des solutions. La décolonisation était une solution

africaine. Nos dirigeants n'ont pas hésité à prendre les armes face à certaines puissances coloniales qui rechignaient à nous donner notre indépendance. De la même façon, lors de la guerre civile de Sierra Leone et du Liberia dans les années 1990, le contingent nigérian était au premier plan de la supervision des cessez-le-feu dans les pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avec l'Ecomog. Et notre engagement nous a permis d'obtenir le soutien de partenaires extérieurs à l'Afrique.

Vous dites que l'ingérence occidentale a été la cause de conflits en Afrique en prenant l'exemple de la Libye. L'Afrique a-t-elle sa part de responsabilité dans le désordre libyen ?

Nous pouvons blâmer nos dirigeants qui n'ont pas suffisamment de force politique, diplomatique et militaire pour imposer des solutions

africaines aux conflits qui minent notre continent. Nous, les Africains, souhaitons que la transition se déroule dans la paix et la stabilité en Libye. Nous avons une position commune claire qui a été rejetée par nos partenaires. La communauté internationale a décidé de déloger Mouammar Kadhafi. Barack Obama a lui-même estimé que sa pire erreur en tant que président américain était d'avoir échoué dans le suivi de l'intervention en Libye. La situation est désormais chaotique sur le terrain, sans compter les répercussions sur la sécurité au Mali, dans la région du Sahel et au Nigeria. Comment pouvons-nous parler de solutions africaines aux problèmes africains si nous sommes incapables d'agir ? Les dirigeants africains aussi sont responsables de l'insécurité sur le continent.

Extrait de l'entretien réalisé par Emeline Wuilbercq, contributrice Le Monde Afrique

Médias

Bientôt de nouveaux bouquets télé

De nouveaux programmes audiovisuels pourront bientôt être distribués en mode numérique terrestre depuis le Togo. La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) initiatrice du projet a lancé hier, un appel d'offres à l'intention des entreprises togolaises.



Une télévision numérique

Pour l'autorisation d'installation et d'exploitation de sociétés privées commerciales de distribution de bouquets de programmes audiovisuels en mode numérique terrestre, les entreprises privées togolaises sont invitées à soumettre à la HAAC, une proposition technique et une autre financière dont le montant minimum est fixé à 40 000 000 FCFA. « Les offres financières dont le montant est inférieur à quarante millions (40.000.000 FCFA) seront rejetées », lit-on dans l'appel

d'offres de la HAAC.

De nombreuses plateformes sont disponibles en Afrique de l'Ouest. On peut citer par exemple, Canal+ Africa, DStv Premium, Multichoice Africa ou Free Africa.

L'accès à un bouquet permet de recevoir des dizaines de chaînes thématiques en qualité digital (sport, news, cinémas, etc...). L'avantage de la TNT pour le téléspectateur est d'être peu coûteux et facile à installer.

Zakari Rachidou

Entrepreneuriat

Un centre pour les femmes d'affaires

La Fédération des Femmes Entrepreneurs et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA) a lancé la semaine dernière, « d'Innov'Up », un incubateur d'entreprises exclusivement destiné aux femmes entrepreneurs.

Afin d'accompagner les projets de création d'entreprise des femmes entrepreneurs, la FEFA met en place « Innov'Up », qui se veut un projet ambitieux pour l'épanouissement des femmes. Le centre apprend-t-on, se basera sur cinq principales activités. Il compte effectuer une incubation interne en assurant l'hébergement, l'espace privé de travail, une connexion internet haut débit, une salle de réunion, etc. A part ces services, il accompagnera les incubées en matière de leadership et les connectera au monde des affaires. En outre, il assurera une incubation externe aux entrepreneuses possédant déjà des bureaux.

Les autres principales activités du centre comprennent le renforcement de compétences entrepreneuriales, l'ingénierie financière, le réseautage, montage de projets au conseil des PME/PMI.

Par ailleurs, Innov'Up offre aux incubées un programme de



Le centre inauguré

formations dénommé « Cycle de formation 360 » afin de donner aux femmes les aptitudes requises pour diriger leurs entreprises.

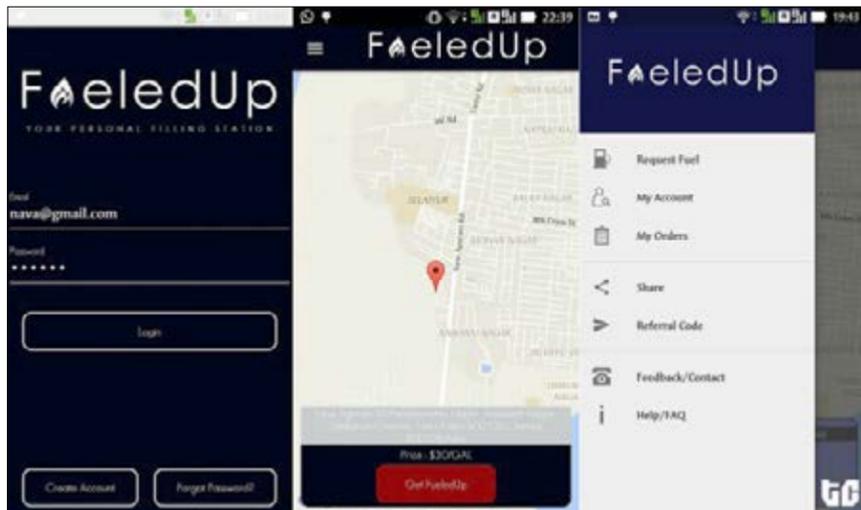
Le projet a été réalisé en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le ministère du développement à la base et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).

TM

Innovation

Une application pour trouver du carburant

Pour apporter une solution à la pénurie d'essence en Afrique et particulièrement au Nigeria, Subomi Owo Odusi, un jeune Nigérian lance « FueledUp », une application qui vise à faire venir l'essence vers soi.



Téléchargeable sur internet, les clients peuvent, après consultation des prix de l'essence, entrer dans l'application les informations concernant le type et la quantité de carburant dont ils ont besoin.

Un délai et un lieu de livraison leurs sont alors communiqués selon sa position géographique. Des frais supplémentaires sont ajoutés au prix du carburant en fonction de la distance et du type de carburant commandé. Les clients n'ont plus qu'à se présenter au point de rendez-vous et à payer les frais fixés pour que la transaction s'effectue. Il faut toutefois noter que la quantité

que peut commander un client varie entre 18 et 40 litres de carburant.

Si beaucoup s'interrogent sur la capacité de Subomi Owo Odusi à assurer l'approvisionnement de ses clients en temps de crise, le jeune homme lui, ne semble pas inquiet. Ayant déjà travaillé pour une société de commercialisation de carburant, il assure que ses contacts dans le milieu lui permettront de tenir ses engagements. Avec la crise actuelle obligeant certains à dormir dans les stations pour obtenir du carburant, FueledUp pourrait apporter une vraie bouffée d'air aux populations nigérianes.

ecceafrica.com

Fashion

Une béninoise crée des marques imprimées Wax

Leila Toukourou vient de lancer Oba Swimwear, une marque de maillots de bain imprimés Wax. La béninoise de 26 ans qui vit en France, depuis de nombreuses années, prouve son attachement à ses racines yoruba en lançant cette gamme de maillots de baignant arborant des motifs typiquement africains.

Même le nom de la marque est un hommage à la culture africaine. « Oba parce que je suis attachée à ma culture. J'avais besoin de montrer ma richesse béninoise, mon origine surtout puisque « Oba » signifie reine en yoruba. Ça ne s'arrête pas juste au nom de la marque. Tous les modèles d'Oba Swimwear portent des noms

tissus Wax interviennent un peu plus tard dans la confection des maillots.

Par ailleurs, le fait qu'elle vive en France n'empêche pas Leila Toukourou de créer des emplois dans son pays, le Bénin, grâce à sa marque de maillots de bain. En effet, les emballages des maillots de bain sont fabriqués dans un atelier béninois.



Sous vêtements de marque OBA

yoruba ». Les modèles de la marque sont fabriqués en nylon et en spandex garantissant leurs caractères « waterproof » et composant la structure principale du maillot. Les

Disponibles aussi bien en France qu'au Bénin, via un site marchand et des points de ventes, les maillots Oba Swimwear devraient bientôt prendre d'assaut les plages dans les semaines à venir.

ecceafrica.com

Multipartisme

Salut ou errance pour le Togo ?

L'amorce du vent démocratique au Togo au début des années 90 a ouvert la voie à la création de plusieurs partis politiques, lesquels ont pour ambition la conquête du pouvoir. A partir de cette date, le Togo a passé de l'ère du parti unique à celle du multipartisme. Sur cette lancée, le Togo compte à ce jour plus d'une centaine de partis politiques. Et comme si ça ne suffisait pas, la création d'un 113e parti politique a été annoncée la semaine dernière. A quoi aura servi cette multiplicité de partis politiques au Togo, si jusqu'à ce jour nul d'entre eux n'a réussi à conquérir le pouvoir aux mains d'un seul régime depuis plusieurs décennies? Tentatives de réponses avec un retour sur la charte des partis politiques, l'évolution politique depuis l'indépendance et l'éventuelle stratégie qui permettra l'encre de la démocratie au Togo.

Extrait de la loi portant
Charte des partis politiquesDes
leaders de
l'opposition

LOI N° 91-97 DU 12 AVRIL 1991

TITRE PREMIER**DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Article premier : La présente Charte fixe le régime des partis politiques en République Togolaise.

Article 2 : Les partis politiques sont des organisations ayant pour objet de concourir à l'expression de la volonté politique des citoyens et à leur formation civique.

Ils se forment librement, sous réserve des dispositions de l'article 12 ci-après.

Article 3 : Afin de préserver l'ordre démocratique et de sauvegarder l'unité nationale, la solidarité et la paix sociale, les partis politiques doivent à travers leurs objectifs, programmes, déclarations et activités :

- Promouvoir la tolérance et le dialogue entre eux et dans leurs rapports avec les citoyens et les pouvoirs publics ;

- S'interdire le recours ou l'incitation à la violence et à la haine ;

- Proscrire toutes formes de tribalisme, d'ethnocentrisme, de régionalisme, de racisme, de xénophobie et d'intolérance religieuse.

Article 4 : Les partis politiques, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, ne doivent pas se considérer comme des ennemis, mais des acteurs politiques qui doivent dans le respect mutuel, par leur critique nécessaire et constructive, œuvrer

à la construction nationale.

Article 5 : Les partis politiques doivent contribuer :

- à la défense de la souveraineté nationale et de la démocratie ;

- à la protection de la forme républicaine et du caractère laïc de l'État ;

- à la consolidation de l'indépendance nationale ;

- à la défense de l'intégrité territoriale ;

- à la protection des libertés et des droits fondamentaux de la personne humaine et du citoyen ;

- à la défense de la Constitution et des lois de la République.

Article 6 : Aucun parti politique ne peut s'identifier à une région, à une ethnie, à une religion ou à une corporation.

Article 7 : Tout citoyen togolais, jouissant de ses droits civils et politiques, peut adhérer au parti politique de son choix. Il peut s'en retirer à tout moment.

Article 8 : Aucun citoyen ne peut appartenir à plus d'un parti politique à la fois.

Article 9 : Les partis politiques peuvent librement organiser des réunions et manifestations publiques à caractère pacifique, en se conformant aux lois et règlements en vigueur.

**TITRE II
DE LA CRÉATION DES PARTIS POLITIQUES**

Article 10 : Nul ne peut être fondateur d'un parti politique, s'il

ne remplit les conditions suivantes :

- être âgé de 25 ans au moins ;

- avoir la nationalité togolaise d'origine ou acquise depuis au moins 10 ans ;

- jouir de ses droits civils et politiques ;

- être domicilié au Togo.

Article 11 : Les fondateurs d'un parti politique doivent être au minimum au nombre de 30 provenant des 2/3 au moins des préfectures.

Est considéré comme provenant d'une préfecture, le citoyen qui en est originaire ou qui y réside depuis plus de cinq (05) ans.

Article 12 : La création de tout parti politique est constatée par :

- l'adoption des statuts rédigés sur papier libre, et contenant entre autres indications, la dénomination du parti politique, ses objectifs, son siège, ses organes, les dispositions concernant ses ressources, la dévolution de ses biens en cas de dissolution volontaire ou judiciaire ;

L'élection des dirigeants :

- la réunion constitutive fait l'objet d'un procès-verbal, comportant entre autres éléments, les noms, prénoms, professions et adresse des dirigeants. Il est

- Les copies certifiées conformes des certificats de naissance et de nationalité des fondateurs ;

- Les attestations d'origine ou de résidence des fondateurs ;

- Les extraits des casiers judiciaires datant de moins de trois (03) mois des dirigeants.

L'attestation d'origine ou de résidence des fondateurs prévue à l'avant dernier alinéa précédent est délivrée par le Préfet ou le Maire compétent. Elle peut être également délivrée par le Greffier en Chef du Tribunal territorialement compétent ou par un notaire sur déclarations de trois (03) témoins.

Article 16 : La déclaration donne lieu à décharge au moment où elle est reçue. Le ministre de l'Intérieur dispose d'un délai de quinze (15) jours pour vérifier la conformité et l'authenticité des pièces prévues à l'alinéa 13 ci-dessus.

Si la déclaration est régulière, il en est délivré un récépissé mentionnant la dénomination et le siège du parti, les noms, prénoms, profession et adresse des dirigeants.

Au cas où le ministre de l'Intérieur estime que la déclaration n'est pas conforme, il en avise le parti



Des militants du parti UNIR

annexé à ce procès-verbal la liste des fondateurs avec mention de leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession, domicile.

Article 13 : Tout parti politique doit faire l'objet de déclaration au ministère de l'Intérieur

Le dossier doit comporter :

- une déclaration signée, timbrée et présentée par l'un des dirigeants. Elle doit préciser la dénomination du parti politique et l'adresse complète de son siège ;

- Quatre (04) exemplaires des statuts ;

- Quatre (04) exemplaires du procès-verbal de la réunion constitutive du parti politique, avec en annexe la liste des dirigeants ;

politique dans le délai prévu à l'alinéa 2 du présent article par décision dûment motivée à peine de nullité. Le parti politique peut, dans les trente (30) jours suivant la notification, réparer l'irrégularité ou saisir la juridiction administrative dans un délai de quinze (15) jours.

A défaut de réponse du ministre de l'Intérieur dans le délai des quinze (15) jours, la déclaration est considérée comme régulière.

Article 15 : Le parti politique muni du récépissé ou de la décharge en tenant lieu ou encore de la décision de justice, rend publique son existence au Journal Officiel et dans un organe de presse du Togo. L'avis de publication doit

préciser la date de création du parti, sa dénomination, l'adresse de son siège, les noms, prénoms, profession ou adresse de ses dirigeants.

Article 16 : Le parti politique acquiert la personnalité morale à compter de la date de sa déclaration au ministère de l'Intérieur. Toutefois, il ne pourra exercer d'activités publiques qu'à compter de la date de publication au Journal Officiel ou dans un organe de presse du Togo.

Article 17 : Toute modification apportée aux statuts d'un parti politique ou tout changement survenu dans sa direction doit, dans les trente (30) jours suivants, faire l'objet de déclaration au ministère de l'Intérieur dans les formes et conditions prévues à l'article 14.

Évolution politique depuis l'indépendance

La vie politique du Togo indépendant a connu deux périodes fortement contrastées et d'inégale durée, la première marquée par les tentatives infructueuses du pouvoir civil pour asseoir la jeune démocratie, la seconde étant celle du pouvoir militaire incarné par Étienne Gnassingbé Eyadéma, puis par son fils et successeur.

- La période démocratique

La période qui va de 1960 à 1967 consacre l'impuissance du gouvernement à établir une vie

politique régulière dans le cadre du multipartisme et son incapacité à fédérer au nouvel État les autorités issues des anciens pouvoirs locaux. Dans un contexte d'austérité économique et de rigidité politique, une première crise éclate entre des militaires non intégrés à l'armée régulière et le président Olympio qui refusait d'incorporer aux forces de sécurité togolaises les nombreux vétérans issus de l'armée française, suspects d'hostilité au régime et souvent issus du Nord. Le 13 janvier 1963, un groupe de ces soldats, menés par le sergent Étienne Gnassingbé Eyadéma, opère un coup de force au cours duquel le chef de l'État est assassiné.

L'armée donne le pouvoir à Nicolas Grunitzky en tant que président, avec Antoine Méatchi, leader politique du Nord, comme vice-président. Le pouvoir est réparti entre les deux fonctions par la Constitution de la 1^{re} République adoptée le 16 janvier 1963. Ce bicéphalisme ne résiste pas aux rivalités partisans et, peu après avoir déjoué un coup d'État, l'armée prend le pouvoir le 13 janvier 1967 ; le colonel Eyadéma suspend la Constitution, dissout l'Assemblée nationale, interdit les partis politiques, installe un nouveau gouvernement militaire... Il annonce la tenue d'élections dès que possible. [...]

Universalis.fr

« Démocratie d'abord, multipartisme ensuite », une résolution prise lors du 6eme congrès de la Cdpa



Une marche des opposants

Aperçu de deux partis politiques

Le parti UNIR

UNIR est un Parti politique porté sur les fonts baptismaux lors de son Assemblée générale constitutive du 14 avril 2012 à Atakpamé et signifie « Union pour la République ». Il est fondé sur les valeurs d'ouverture, de tolérance et de respect mutuel. Il est fermement attaché à la forme républicaine, laïque, sociale et démocratique de l'État. Il est axé sur le développement économique et social.

Son emblème est une colombe blanche prenant son envol.

La couleur du Parti est le bleu turquoise.

UNIR est créé pour répondre à une vision à double portée :

La première est de nature politique

et vise à réconcilier et réunir les togolais en mettant fin à une période de longue crise (crise de confiance politique, crise de confiance entre togolais...). UNIR se veut donc le moyen de :

- * transcender les facteurs d'antagonismes qui ont divisé les togolais,

- * asseoir une véritable synergie politique, dans le cadre d'un vaste mouvement fédérateur,

- * élargir ainsi les bases sociales et l'assise politique de la majorité présidentielle.

Dans ce sens, UNIR est le seul parti dont les membres fondateurs proviennent de toutes les préfectures du pays.

Unir.tg

Alliance nationale pour le changement

Le parti Alliance nationale pour le changement (ANC) est issu de l'éclatement du parti UFC (Union des forces de changement) à la suite de divergences de vue après l'élection présidentielle de mars 2010 au Togo. C'est un parti qui prône la démocratie et l'alternance politique au Togo après plus de 40 années de régime dictatorial. Il est dominé par un courant de pensée démocrate-social. Sa création remonte au congrès du 10 octobre 2010 au cours duquel des Togolaises et des Togolais, issus de diverses catégories et couches sociales, résidant au Togo tout comme ceux de la diaspora, y compris celles et ceux contraints à l'exil politique, ayant en commun la volonté de se constituer en une force politique en vue de poursuivre résolument la lutte pour le changement démocratique auquel aspire le peuple togolais.

Declaracion de principio

- de concourir à l'expression

de la volonté politique des citoyens et à leur formation civique en vue de conquérir le Pouvoir par les voies démocratiques et de l'exercer dans l'intérêt et pour le bien-être du peuple togolais ;

- de rassembler, d'unir et d'organiser les citoyens de la République togolaise sans exclusion, autour de valeurs politiques fondées sur la liberté, la démocratie et l'État de droit ;

- de mobiliser tous les citoyens de la République togolaise en vue du triomphe de la pensée démocratique, des idées de liberté, de justice sociale, d'égalité de droit, de tolérance, de défense des intérêts à la fois des individus et des masses ;
- de développer au sein de ses membres et des citoyens togolais le sentiment national, celui de la solidarité, de la tolérance, du patriotisme et le sens du travail, de la probité et de la dignité ;

TM & wikipedia.org

Le week-end du 5 et 6 septembre a servi au 6eme congrès statutaire de la Convention Démocratique des peuples Africains (Cdpa) à Lomé. Un congrès qui a permis à la Cdpa de prendre des résolutions pouvant provoquer l'alternance au Togo, selon les responsables du parti.

Assurant l'intérim depuis 2012, Mme Brigitte Adjmagbo Johnson a été confirmée secrétaire générale de la Cdpa, en remplacement du professeur Léopold Gnininvi.

Elle a reconnu la lourde responsabilité qui lui incombe, mais elle compte faire un travail d'équipe pour mener à bien le combat.

« C'est une lourde responsabilité, mais c'est en toute humilité que je l'accepte tout en sachant que c'est un travail d'équipe que nous aurons à faire et qu'ensemble nous pourrions faire de ce mandat un succès », a-t-elle indiqué.

Poursuivant, elle a fait le point des deux jours d'assises. « Ce 6eme congrès nous a permis d'abord de nous renforcer et de nous réorganiser. Nous avons

donc revu la structure du parti et nous l'avons adapté au contexte politique, social et économique actuel. Notre parti veut garder un œil ouvert et faire en sorte que la souffrance du peuple puisse être relevée », a déclaré Mme Adjmagbo-Johnson.

A l'en croire, des résolutions pouvant ouvrir la voie à la démocratie et à l'alternance ont été prises au-delà de ce renforcement du parti.

« Les orientations qui nous ont été données lors du congrès sont importantes. D'abord ces orientations ont confirmé le célèbre slogan de Tchekpo. Démocratie d'abord, multipartisme ensuite. Un slogan que le congrès nous a demandé d'appliquer en l'adaptant au contexte politique actuel et d'en faire un usage qui nous permettra véritablement d'arriver à l'alternance », a-t-elle rassuré.

De quels moyens disposent les responsables de la Cdpa pour ouvrir la voie à une véritable démocratie au Togo comme ils le souhaitent ? L'on ne saurait le dire avec exactitude.

Icilome.com

En somme, si l'avènement du multipartisme au Togo est à saluer pour cause des acquis démocratiques obtenus, il urge de souligner que sa conception par des Togolais a créé des torts et freiné le développement du pays. Pour relancer le Togo et donner l'espoir d'un lendemain meilleur à tous, il revient à tous de se donner la main, de se retrouver et de collaborer pour faire du pays l'or de l'humanité.

TM



Jeux & détente

Pharmacies de garde du 18 au 25 Avril 2016

- NATION** (face ancien marché de Totsi), Tél : 22 25 99 65
MATHILDA (Route patassé - Lomégan - ODEF), Tél : 22 51 15 34
JAHNAP (Djidjilé-Gakli près du favonetmultimédia) Tél: 22512256
LUMIERE (Agbalépédogan), Tél : 22 25 15 26
LAUS DEO (Route de Léo 2000), Tél : 22 25 15 05
APOLLON (face complexe scolaire makafui- Avédji), Tél : 22310107
ADIDOGOME (Face Camp 2e RI Adidogomé), Tél : 22 50 54 85
HOSSANA (Route de ségbé, carrefour Sagbado, Adidogomé) , Tél: 22 51 50 49
SILOE (Carrefour Aflao Apédokoè), Tél : 22 33 82 87
LUMEN (Route de Kpalimé, Cassablanca), Tél : 23 38 68 36
STE MARIE (Face super marché Tokoin RAMCO), Tél : 22 21 85 58
SATIS (Près du CEG Kossigan à Agoè logopé), Tél : 22 50 30 55
LA GRACE (Près de l'auberge Sahara), Tél : 22 25 91 65
TAKOE (Avant la station CAP Esso de Zongo), Tél 22 34 50 93
VITAS (Agoè assiyéyé), Tél : 22 25 91 65
LE PROGRES (Tronçon CIMTOGO à coté de Zorro Bar), Tél : 22 35 86 55
FIDELIA (Bè kpota, route d'Atiéguou), Tél : 22 71 95 95
KLOKPE (Derrière la foire Togo 2000 Qtier Atiéguou), Tél: 22 61
HEDRANAWÉ (Marché de Hédranawé), Tél : 22 26 49 61
ST PAUL (Bd Jean Paul II), Tél: 22 22 46 72
FOREVER (Tokoin forever, face garage centrale administratif), Tél: 22 26 11 77
ROBERTSON (Après la lagune de Nyékonakpoè), Tél : 23 20 61 11
ESPERANCE (Face école française « Nyékonakpoè »), Tél : 22 21 01 28
CRISTAL (Bd Houphoet Boigny), Tél: 22 20 90 91
DES APOTRES (Akodésséwa, Face ETOCATRAN), Tél: 22 7 11 98
ST RAPHAEL (Marché d'Atikpodji), Tél: 22 21 84 26
OCAM (Rue de l'entente), Tél: 22 21 62 65
BEL AIR (Rue du commerce), Tél: 22 21 03 21
BAGUIDA (Face CMS de Baguida), Tél : 22 35 47 47
LA FLAMME D'AMOUR (Agodéké, rout d'Aného), Tél : 22 45 70 14

Astuces et troubles du sommeil

Pour mieux comprendre les troubles mineurs du sommeil, rappelons quelques notions de base sur le sommeil. La durée habituelle d'une nuit de sommeil varie entre 7h et 8h30, mais il existe des « petits dormeurs » (de 4 à 6h30 de sommeil par nuit) et des « gros dormeurs » (plus de 9h par nuit). Ce n'est pas une question de volonté ou de tempérament, mais plutôt une question de génétique. La durée idéale d'une nuit de sommeil est celle qui donne le sentiment d'être en forme et efficace dès le lendemain matin.

Astuces et remèdes naturels contre les troubles du sommeil

D'autres difficultés d'endormissement sont des conséquences d'une mauvaise hygiène de vie ou des causes environnementales. Par exemple, le café est un excitant qui provoque ou entretient un mauvais sommeil. De même, un rythme de vie irrégulier ou un environnement bruyant déstructurent le sommeil. Découvrez les astuces et remèdes naturels pour lutter contre les troubles mineurs du sommeil.

Les manifestations et causes

Nous avons tous besoin de sommeil, et le moment d'aller se coucher peut être vécu comme un moment de grâce chez les uns et un passage redouté chez les autres. Car le sommeil est fragile et les troubles mineurs du sommeil fréquents. On peut mal dormir à cause du stress, des soucis, d'un voisin qui fait du bruit ou encore d'un dîner trop copieux... Les causes des troubles mineurs du sommeil sont multiples, passons-les en détail.

Les causes psychologiques des troubles mineurs du sommeil

Certaines tensions psychologiques peuvent altérer la qualité du sommeil. C'est le cas du stress. Il provoque un état d'excitation, d'énergie qui nous maintient dans un état d'« hyperveillé », peu compatible avec un bon sommeil : l'endormissement est plus difficile, le sommeil plus léger et finalement non réparateur. S'inquiéter ou ruminer ses pensées avant de s'endormir va également nuire à l'endormissement.

Si rien n'est fait, on peut entrer dans un vrai cercle vicieux : à force de mal dormir en raison des soucis, on a peur d'aller se coucher, on craint ce moment où on va éteindre la lumière et être pris dans le tourment de ses pensées, à regarder l'heure tourner, bref, on se crée un nouveau souci qui va s'ajouter aux autres. Et adieu le sommeil réparateur...



Les causes physiologiques

La vie est ponctuée de moments où, de façon naturelle, le sommeil est perturbé. Une grossesse, l'âge, peuvent également être des causes de troubles mineurs du sommeil. Le sommeil profond diminue et les réveils, parfois prolongés, se multiplient et l'envie de faire des siestes augmente ! Le mode de vie des personnes âgées contribue à expliquer ce phénomène : on manque d'exercice, les activités dans la journée sont moins nombreuses, bref, on est moins stimulé. Les troubles mineurs du sommeil peuvent être liés à des maladies qui sont de plus en plus fréquentes à un âge avancé.

Les causes extérieures

Le sommeil est affecté par une multitude de facteurs extérieurs comme le bruit, la lumière, la température ambiante, la literie, le fait de dormir seul ou non...

Nous n'habitons pas toutes en pleine campagne ! Il arrive que nous soyons dérangées par les bruits de circulation provenant de la rue, les bruits de voisinage dans les immeubles... La « pollution sonore » perturbe notre environnement. Environ 20% des 25-45 ans déclarent être dérangés par les bruits extérieurs à la maison! Et malheureusement, lorsque notre sommeil est perturbé, il est moins réparateur...

Il arrive aussi d'avoir un partenaire ronfleur... 13% des 25-45 ans s'en plaignent! Certains ronflements atteignent même jusqu'à 100 décibels, c'est-à-dire l'équivalent du bruit d'un camion qui passe !

D'autres événements peuvent bouleverser notre sommeil, comme l'arrivée d'un bébé. Quand le bébé naît, il ne fait pas encore ses nuits, c'est-à-dire que son rythme de sommeil n'est pas encore bien établi. Il lui faut en général 3 mois pour se structurer... En attendant, cela reste une période incontournable et fatigante pour les parents !

Autant de facteurs extérieurs donc, qui malheureusement ne sont pas toujours de notre ressort !

Problème de foyer



Un couple vraiment uni:
 Le mari dit: "chérie, j'ai un problème au boulot"
 La femme réplique: "ne dis plus jamais "j'ai", nous formons tous deux une seule personne, dis plutôt nous avons un problème puisque ton problème est le mien, alors dis moi notre problème..."
 Le mari répond: "mon amour, notre secrétaire est enceinte de nous. Imaginez la suite!"



Secrétaire

Jeux: En suivant les flèches, aidez ce cobra à mordre le chien.
 NB: Passez juste au milieu des barres sans les franchir

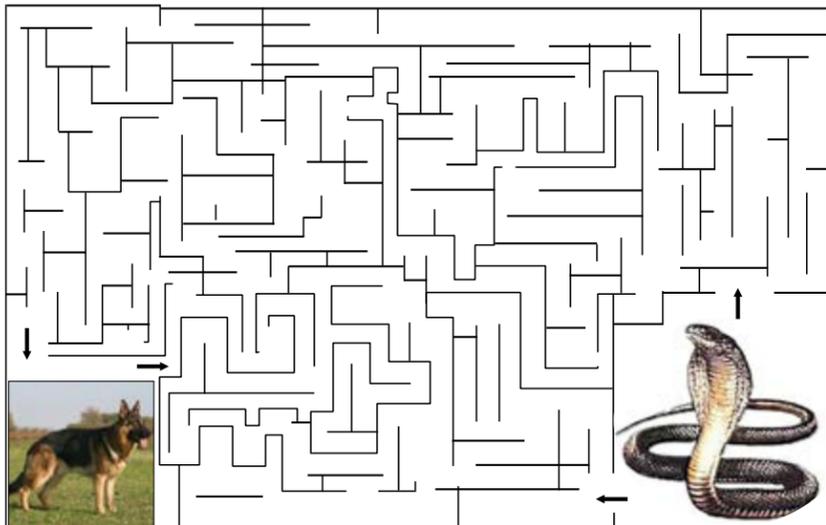


Photo du jour



Donnez une légende à cette photo

Les bons plans et les bonnes adresses

INFOS UTILES

COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV :Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CLINIQUE DE L'AEROPORT; Tél: 22 26 90 12
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- PROTECTION DE L'ENFANCE; Tél: 111 / 22 20 45 10
- SPECIALE INFO SANTE; Tél: 80 00 00 11

MOTO & KARTING

- TOGO MOTO CROSS (Face au Golf club d'Agoè Nyivé) ; Tél : 90 17 95 07
- L'AFRICLUB (Qtier : Kégué entre CHR et la FTF) ; Tél : 92 52 24 40

MUSCULATION / MASSAGE

- YVES LAMBONI (Ki nésithérapeute); Tél: 90 03 79 10
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

OU MANGER A LOME?

RESTAURANTS EUROPEENS

- BALKAN (Qtier Kégué, rue de Kégué près du bar Dialogue) ; Tél : 22 61 30 63
- BARAKOUNDA II (Qtier Kodjoviakopé, Bd du Mono) ; Tél : 22 20 17 54

RESTAURANTS LIBANAIS

- LA TERRASSE (Qtier Dékon, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 90 12 12 12
- NUIT D'ORIENT (Qtier Nyékonakpoè, Bd du 13 Janvier) ; Tél : 22 44 68 96

RESTAURANTS AFRICAINS

- LE TALIER (181, rue Mampo Amoutiévé) ; Tél : 93 45 90 90 / 98 95 24 24
- VIVI ROYALE (Qtier Nyékonakpoè, Rue des Moussons) ; Tél : 22 22 20 27 / 99 22 20 76
- NOPEGALI VIP (Bd du 24 Janvier en face de la BTCI) ; Tél : 22 22 94 00

Où DORMIR A LOME?

- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
- HÔTEL LA LINETTE (Agbodrafo) ; Tél : 22 32 34 32
- HÔTEL LE LAC (Agbodrafo) Tél: 22 21 08 10
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 22 21 11 21
- RESIDENCE DES TROPIQUES Tél: 22 26 66 18

COUTURE STYLISME

- .TIMOTHEE (Tokoin trésor) Tél:90 09 42 82
- .DESMO DESIGN (Quartier Forever) Tél : 90 04 16 78
- .EAMOD AYANICK (Qt: Nukafu) Tél : 99 47 05 95

DECORATIONS

- .GALERIE CONFORTIUM (Bd 13 Janvier) Tél : 22 21 99 90 / 22 20 25 26
- .ENVERGURE (Tél : 90 10 39 01/22 56 82 80)
- .T.M.B SA (Tokoin St Joseph) Tél : 22 21 06 77

La Culture et l'Art au Togo

La perception africaine et en l'occurrence togolaise de l'art et de la Culture diffère fondamentalement de celle qui prévaut en Europe. En effet, alors qu'en Europe l'exposition d'un objet d'art fabriqué est assortie de l'interdiction d'y toucher, les Togolais eux autres réagissent autrement. Ils utilisent le bel objet d'art qu'ils ont fabriqué et en jouissent quotidiennement en le remplissant de vie. A travers l'art et la Culture, les Togolais définissent eux-mêmes ainsi leur vie.



Danse traditionnelle au Togo

Dans les points qui suivent, nous allons – sans prétendre à cerner le problème de façon exhaustive, vous expliquer brièvement un aspect central et certains effets fondamentaux de l'Art et de la Culture au Togo.

Le rôle de la Calebasse

Sur les marchés togolais, on rencontre souvent des vendeurs portant de grands filets contenant un nombre important de calebasses. Les calebasses ne sont rien d'autres que des courges musquées, auxquelles la nature a donné des formes différentes. En principe, les calebasses sont rondes, facile à casser et donc extrêmement légères.

Après avoir vidé la courge de son contenu, elle doit être lavée puis peinte à la main. Lorsqu'elle est prête, elle sert, selon la forme et la grandeur, de bouteille, gobelet, passoir ou de panier à achat. Elle sert aussi souvent d'instrument de mesure pour les céréales sur le marché. Dans certaines régions, elles servent d'instrument de cérémonie, d'amulettes et même d'instrument de musique.

Chez les peuples primitifs la double-calebasse est symbole de l'Univers, du ciel et de la terre accouplés et indissociables l'un de l'autre, chaque moitié représentant l'harmonie et l'équilibre. Le fruit intérieur de la courge peut servir de produits médicamenteux et la calebasse elle-même de récipient. La calebasse est utilisée dans de nombreuses régions du Togo pour les cérémonies précédant la naissance.

La poterie

Au Togo, la poterie est essentiellement utilisée par les femmes dans la vie quotidienne. Dans presque tout le Togo, les femmes ont le talent de fabriquer des pots merveilleux. Certaines

régions telles que Tabligbo et Aglomé dans le sud-Togo, Bassar, Koumongou et Mango dans le nord, se sont explicitement spécialisées dans la poterie.

Le pot est utilisé au Togo à plusieurs titres: en tant que casserole pour faire la cuisine en famille, en tant que lampe à huile ou en tant que réservoir d'eau fraîche. Il existe deux méthodes de fabrication: soit le fabricant pose des cerceaux d'argile les uns sur les autres et les étire pour obtenir le pot ou bien il utilise ses mains pour lui donner une forme. La couleur des pots dépend de l'argile utilisée pour la fabrication. Etant donné qu'au Togo l'argile contient un taux élevé d'oxyde de fer, les pots ont généralement une couleur rouge vive très jolie, après leur passage au four. Cependant, certains pots sont soumis à une coloration supplémentaire à la sortie du four.

Le tissage à la main, bijoux et la sculpture

Au Togo, on rencontre encore des articles en pailles tels que des panniers, des sacs, des chapeaux et bien d'autres encore. La région de Tchamba (Nord Togo) s'est spécialisée sur cette activité.

Le tissage à la main est encore très répandu. Alors que dans la région de la Kara il est encore entre les mains des femmes, dans le sud Togo, ce sont plutôt les hommes qui s'en occupent. Les produits des tisserands sont d'impressionnants articles.

La fabrication de bijoux par contre est exclusivement réservée aux femmes. Elles rassemblent des coquilles, les polissent et les découpent en de fines tranches, elles y percent avec précaution de petits trous et les colorent avant de les aligner sur des fils pour en faire un joli collier. On voit aussi des colliers en cauris qui ont servi dans le passé comme moyen de paiement. Les femmes portent ces colliers pendant les réjouissances, les fêtes et au cours des cérémonies vodou en tant que manifestation extérieure de leur appartenance religieuse. Pendant les fêtes culturelles, les populations utilisent les bijoux pour décorer leurs accoutrements, leurs habits, leurs chapeaux et autres.

Au Togo, la Sculpture est très répandue et se trouve en grande partie au service de la religion. Sur les marchés, on trouve de la sculpture de haute valeur à base du bois d'ébène qui représente les scènes de la vie quotidienne.

La danse

La danse traditionnelle a une valeur particulière au Togo. Les différentes ethnies ont chacune leurs rites et leurs danses spécifiques. Chez les Ewe par exemple les danseurs entrent en transe au cours de la danse. Chez les Akposso, la danse de mariage est toute particulière et exerce sur le spectateur un certain effet magique. La danse traditionnelle chez les Konkomba aux traditions guerrières est appelée la danse aux cauris. Au cours de cette danse, les acteurs font semblant de se livrer à des combats. Chez les Kabyè, la danse a un aspect mystique et a lieu tous les 5 ans à une date définie par les Dieux. En résumé, on voit bien qu'au Togo la danse, la Culture, la Musique et l'Art ne peuvent pas être dissociés l'un de l'autre par qu'ils constituent ensemble la vie et l'âme de tout Togolais.

honorarkonsulat-togo.de

Élise et ses copines s'en vont faire du soutien scolaire au Togo

Cette Craonnaise est en deuxième année d'orthophonie au centre de formation de Caen. Le 21 mai, elle s'envole avec trois de ses camarades pour Lomé, la capitale du Togo.



Elise et ses copines

Solidarités

Créée en 2014 par des étudiantes orthophonistes de Caen, l'association Togoban est une association de solidarité internationale, « dont nous sommes fières de faire partie et qui va nous permettre de vivre une expérience inoubliable ! » s'enthousiasme Élise Hautbois.

Avec trois autres étudiantes, Élise s'apprête à vivre trois semaines (du 21 mai au 10 juin) à Lomé, la capitale du Togo, là où se trouve la seule école d'orthophonie d'Afrique. Durant leur séjour, elles

« assureront le soutien scolaire dans une école primaire de la ville, qui est en lien avec l'association ». Elles rencontreront et échangeront avec les étudiants de l'unique école d'orthophonie togolaise,

« qui est aussi la seule école d'orthophonie d'Afrique ». Elles interviendront dans les écoles « pour sensibiliser les populations à l'orthophonie et aux différents troubles du langage, tels que la surdité, le bégaiement, les fentes palatines fréquents en Afrique ».

Distribution de jeux et de fournitures

Pour pouvoir financer leur projet « dont le coût s'élève à 6 000 € », signale Élise, les quatre étudiantes ont mis en place une cagnotte participative, par l'intermédiaire du site Ulule et organisé de nombreuses actions : « tombola, vente de petits déjeuners au sein de la faculté, buffet à l'issue des conférences organisées par l'association étudiante d'orthophonie, organisations de soirée, etc. », énumèrent les filles. Elles ont aussi gagné le premier prix des trophées de l'Étudiant (1 000 €) et reçu de nombreuses aides de partenaires publics et privés.

Ce voyage sera pour Élise et ses copines, l'occasion « d'établir un contact entre l'école de Lomé et une école primaire de Caen et de jouer au facteur entre ces deux écoles. En ce moment, nous collectons des jeux et des fournitures scolaires pour les enfants togolais », confie la jeune fille.

Ouest-france.fr

Lire

...Sur mes joues, les larmes glissent sans fin. Je ne bouge pas, j'écoute et je pleure. Au piano, Daniel Barenboïm ; au violon, Itzhak Perlman.

Depuis le début de la soirée, l'émotion ne faiblit pas. Dans la maison éclairée à giorno, chaque Barenboïm égrène une pièce de Scriabine ; ici, Zubin Mehta dirige un chœur d'amis rieurs qui répètent une dernière fois l'ode au maître de maison ; plus loin, Pierre Boulez et Brigitte Engerer chantonnent les paroles qui composent cet hommage. Chacun veut se montrer à la hauteur. Venus du monde entier, les amis, la famille sont là, au cœur de l'Europe, à Berlin, pour fêter les cinquante ans du maestro Barenboïm. Assis au centre du grand salon, son père, visage immobile, ne perd pas une note de la polyphonie ambiante. Les enfants de la maison courent d'une pièce à l'autre, accompagnés du fils de Jean-Pierre Ponnelle dont Dagmar, la maman, suit des yeux, inquiète, le turbulent ballet. Des jeunes filles versent sans discontinuer le vin blanc du Rhin, le fameux verdelet qui monte à la tête.

Les verres sont placés sur le chemin des invités. Les buffets, vite pillés, se regarnissent miraculeusement d'alléchante charcutaille. Le président de la République allemande, von Weizäcker, à la blanche chevelure soigneusement lissée, passe d'un groupe à l'autre, amical et volubile. Les femmes sont belles, leurs pommettes rosies par le plaisir et le vin. Tous, nous ressentons une fébrilité enfantine, comme ces soirs lointains de Noël où, n'ayant pas dormi, nous feignions de nous réveiller pour nous dépêcher d'ouvrir les cadeaux devant nos parents attendris.

A l'appel du chef de chœur, nous nous rassemblons au salon. Sur un geste de sa main commence sur un air guilleret l'invocation des grands noms de la musique, entrecoupés de celui du maître de maison. Tous ou presque sont interprètes, et chantent évidemment juste. Mais le fou rire gagne et prend de l'ampleur. Zubin Mahta a beau faire des moulinets avec ses grands bras, plus personne n'arrive à suivre. L'hommage s'achève dans une cacophonie indescriptible. Chacun lève son verre, on boit à la mémoire de la maman de Daniel, disparue depuis peu. Les enfants reprennent leurs jeux et leurs cris. Les grands s'installent autour du piano à queue. Daniel apporte une liasse de partitions qui ont manifestement beaucoup servi. Itzhak Perlman s'assoit près de lui. Ils s'accordent et attaquent le premier morceau : la septième sonate en ut mineur de Beethoven. Nombreux sont ceux qui pleurent. J'écoute et pleure également.

Puis un duo de Schubert, mon cher Schubert. Je regarde le vin pâle au fond de mon verre, ce vin qu'il aimait tant boire pour soulager sa solitude. Mêlant le goût salé des larmes à la saveur acidulée du verdelet, après en avoir versé quelques gouttes sur le sol comme le veut la coutume russe pour honorer les absents, je vide d'un trait ma coupe.

Extrait de « Du cœur au ventre », de Marina Vlady, PP 47-49



Emmanuel Adébayor : « Je me sens redevable aux Togolais »

Au micro de nos confrères de l'émission télé, "Talents d'Afrique" de la chaîne Canal + Sport le lundi dernier, Emmanuel Adébayor s'est confié sur plusieurs sujets. Ce que l'arrivée de Claude le Roy signifie pour lui, sa carrière et sa collaboration avec les Eperviers...Voilà de façon contracté, l'essentiel des sujets qui ont été abordés.



Emmanuel Adébayor

Adébayor voit d'un bon œil l'arrivée de Claude Le Roy à la tête des Eperviers du Togo. C'est, à reprendre exactement ses mots « un bon entraîneur ». Et de revenir sur sa rencontre avec ce dernier, « C'est ma première réunion avec lui. Cela s'est très bien passé. On a parlé de comment faire pour faire avancer le football togolais. Personnellement, cela a été toujours été mon souci. Jusque-là je n'ai pas réussi parce que peut-être je n'ai pas toujours été exemplaire mais aujourd'hui, j'ai un entraîneur qui va m'aider à être exemplaire, un entraîneur qui peut m'épauler à aider le Togo et je crois que c'est une bonne chose pour le pays. C'est bien d'avoir un bon entraîneur. Maintenant, on va l'aider, il va nous aider, on va s'entraider pour faire avancer le

Togo... Personnellement, j'espère qu'il va m'apporter beaucoup. Il a eu à travailler avec Roger Milla et des grands noms du football africain. Me retrouver sur sa liste, c'est un plaisir », confiait-il à ce sujet.

Sur sa collaboration avec les Eperviers, Shéyi revient sur les problèmes qui ont longtemps minés le football togolais. Ce qui expliquait les nombreux problèmes qu'il a eus avec la fédération. Malgré tout, ça ne l'a pas empêché de revenir à chaque fois qu'il mettait à exécution ses projets de mettre fin à sa collaboration avec les Eperviers. « Depuis 2001 que j'ai commencé avec les Eperviers, on a connu beaucoup d'entraîneurs. La plupart n'étaient pas de vrais entraîneurs, ils n'avaient pas de palmarès et donc cela a été difficile pour eux. Je ne vous le cache pas... Aujourd'hui, on a un entraîneur qui a eu beaucoup de joueurs de ma trempe.

Cela devrait être facile pour lui... Je suis quelqu'un qui a toujours joué pour mon pays. C'est vrai qu'à plusieurs reprises, j'ai dit que je reviendrais plus avec les Eperviers et pourtant je suis retourné parce que je pense que c'est l'amour que j'ai pour mon pays. C'est vrai que sur des coups de tête, j'ai déclaré que je reviendrais plus jouer pour le Togo à cause de nombreuses choses qui m'ont saoulé. Mais j'ai toujours mouillé le maillot par rapport aux supporters et par rapport aux chances que le Togo m'a données. Je me sens redevable aux Togolais. Dans ce sens où je dois jouer, marquer des buts, retrouver les fans, etc. Je pense que je suis l'un des meilleurs joueurs du Togo » a-t-il conclu.

Rachidou Zakari

NBA

San Antonio bat Memphis 94-68

San Antonio poursuit sa promenade de santé au premier tour des playoffs face à Memphis. Les Spurs de San Antonio se sont de nouveau imposés mardi soir à domicile face à Memphis (94-68). Très vite à l'abri et jamais mis en danger durant le match, Gregg Popovich a pu se permettre de ménager ses cadres.



Les spurs marquant un panier

Les Spurs de San Antonio n'ont fait qu'une bouchée des Grizzlies et filent vers la qualification avec une deuxième victoire en deux rencontres. Kawhi Leonard et ses coéquipiers n'ont même pas eu à forcer. A l'Est, Atlanta a également enregistré un succès face à Boston après leur victoire 89-72. Sa deuxième en autant

de matches face à une équipe incapable de gérer son repli défensif. A noter que les joueurs de Mike Budenholzer se sont offert un record: le plus grand nombre de contres réussis dans un play-off (15). Boston doit lui s'imposer vendredi soir afin d'espérer aller plus loin dans cette NBA 2015-2016.

africatoposport.com

FTF Le match Togo-Gabon, annulé

Le match amical entre les Éperviers du Togo et les Panthères du Gabon, prévu pour le 27 ou 28 mai prochain à Lomé est annulé. La Fédération Togolaise de Football (FTF) se cherche d'autres pistes.

Les négociations entamées entre la Fédération Togolaise de Football et son homologue du Gabon en vue de disputer une rencontre amicale ont finalement tourné court. La Fédération gabonaise qui a sollicité le match, a choisi de le disputer plutôt la Mauritanie.

« Nous avons discuté avec le président de la Fédération Gabonaise de Football qui nous a avancé que suite à des considérations sportives évoquées par leur sélectionneur national, ils ont préféré plutôt joué avec la Mauritanie », a expliqué Pierre Lamadokou, le Secrétaire général de la FTF.

Pour ne pas se laisser faire d'autres pistes sont en cours d'être explorées. « Nous avons réactivé d'autres pistes que nous avions mises en stand-by, suite à la demande du Gabon. Nous espérons conclure très rapidement les négociations. Notre option est de jouer un match dans notre sous-région », a ajouté le secrétaire de la FTF.

Les responsables de la FTF ne souhaitent pas imposer un long voyage aux joueurs



Match Togo-Gabon (archive)

histoire de ne pas les épuiser avant le prochain déplacement de Monrovia. Le Togo rencontrera le Liberia pour le compte de la 5ème journée de la Coupe d'Afrique des Nations 2017. Cette rencontre qui s'annonce décisive pour les deux pays, se jouera entre le 3,4 ou 5 juin dans la capitale libérienne.

TM

Prix Marc-Vivien Foé Les internautes invités à choisir le lauréat

RFI et France 24 donneront très prochainement le lauréat du Prix Marc-Vivien Foé 2016. Cette année, le Togo a été représenté par floyd Ayité. En attendant, les résultats le 09 mai, les internautes sont invités à désigner le gagnant sur le site france24.com, rfi.fr ou en utilisant #foe2016.

Dès aujourd'hui, les internautes sont invités à voter pour leurs trois joueurs préférés parmi les onze finalistes du Prix Marc-Vivien Foé 2016 sur france24.com, rfi.fr et sur les réseaux sociaux, en utilisant le mot-dièse : #foe2016. Les participants qui auront deviné le trio de tête désigné par le jury seront tirés au sort pour remporter des maillots collector Radio Foot Internationale floqués Prix Marc-Vivien Foé RFI - France 24.

Le nom du lauréat du Prix Marc-Vivien Foé 2016, désignant le meilleur joueur africain évoluant dans le championnat de France de Ligue 1, sera révélé le lundi 9 mai. Le jury est composé de près de 100 journalistes spécialistes du football français et africain issus de tous les médias (radio, télévision, presse écrite, Internet).

Depuis 2011, le trophée du meilleur joueur africain de Ligue 1 porte le nom de Marc-Vivien Foé en hommage au



Floyd Ayité

joueur camerounais décédé le 26 juin 2003 sur la pelouse du stade de Gerland à Lyon. Agé de 28 ans, Foé avait porté en France les couleurs du Racing Club de Lens et de l'Olympique Lyonnais, laissant le souvenir d'un footballeur exemplaire et unanimement apprécié.

E. hounkpati

Marathon de Boston L'Ethiopie y était en grande

De ses empreintes, l'Ethiopie a marqué sa participation lundi, dans l'édition 2016 du marathon de Boston. Que ce soit chez les hommes que chez les femmes, les éthiopiens ont fait forte impression.

Lemi Berhanu Hayle s'est imposé dans la course du côté des hommes avec mention spéciale. Malgré qu'il était à sa première participation au Marathon de Boston, Il réalise le meilleur score (2h 12 min 44 sec). Derrière lui ses compatriotes Lelisa Desisa (2:13:32), et Yemane Adhane Tsegay (2:14:02).

Chez les dames, victoire de Atsedo Baysa qui s'adjuge la compétition en 2h 29 min 19 sec. Elle devance sa compatriote Tirfi Tsegaye (2h 30mn 03). La Kényane Joyce Chepkirui complète le podium en 2h 30min 50sec.

Baysa, 29 ans, est la première éthiopienne à gagner à Boston depuis 2010, mettant



Lemi Berhanu Hayle (d)

fin à 5 ans de domination des Kenyans.

ZJ

« Dîner des icônes »

Deux Togolaises annoncées à la 5e édition ce vendredi

Placée sous le signe de la « spéciale femme », la 5e édition du « Dîner des Icônes » se tient le vendredi 22 avril 2016 à l'hôtel Sarakawa à Lomé.



Deux icônes togolaises seront à l'honneur. Il s'agit de Mme Dédé Rose Creppy (femme d'affaires et présidente des Nanas Benz du Togo) et de Mme Alhonkoba

Aithnard (lauréate du « prix spécial mérite » en 2011 de la femme leader du Togo).

Cet évènement à guichet fermé réunira 150 convives VIP et

mettra à l'honneur le leadership et l'entrepreneuriat féminins. Son objectif est de mettre en lumière des acteurs majeurs de l'économie africaine en général et togolaise en particulier et montrer l'image d'une Afrique qui gagne!

Cette rencontre verra la participation de la jeune entrepreneure togolaise Aimée Abra Tenu, Fondatrice de la Startup ViVi Fruit (jus de fruits frais) et de l'Association STEJ Togo qui a pour but de contribuer à l'éducation des enfants dans un environnement (familial, social et économique) sain pour gagner le pari de leur devenir.

Le « Dîner des Icônes » ou Networking Diner est un évènement économique trimestriel et médiatique qui permet de de hauts cadres, des entreprises ou à un public averti de partager leur expérience professionnelle autour d'un repas gastronomique et dans un cadre d'exception.

E.P

Nutrition

Des études menées pour répertorier des insectes comestibles

Pour pallier la crise de la viande dans la sous-région ouest-africaine, des études menées au Togo ont permis de répertorier près de 35 espèces d'insectes comestibles et très nourrissantes plus que la viande.



Parmi ces espèces se trouve la cétoine Gnathocera dont les données sur la collecte et les méthodes culinaires ont été publiées dans la revue Agrodok (édition 2015) consacrée aux insectes comestibles. On retrouve ces cétoines sur des pailles dans la plupart des pays d'Afrique de l'ouest et leur période de pullulement dépend du climat de chaque pays.

Au Togo où ils sont collectés dans la période de septembre à octobre, on en distingue huit variétés qui sont consommées au nord du pays. Une étude comparative entre l'apport nutritionnel de ce coléoptère et la viande de bœuf crue révèle que l'insecte contient 52 à 62% de protéine contre 21,7% pour la viande bœuf crue.

En outre, il contient 7 à 8% de lipides contre 4,3% pour la

viande de bœuf et 8 à 10% de cendre (proportion de la masse minérale) contre 1% dans la viande de bœuf. Cette étude, réalisée par le laboratoire de biochimie appliquée à la nutrition de l'université de Lomé, démontre en plus que le Gnathocera est « bien plus complet que la viande de bœuf, du porc ou même de poulet ».

Selon Fègbawè Badanaro, auteur de l'étude, « les analyses montrent que les cétoines du genre Gnathocera contiennent, selon les espèces, entre 6,75 % et 11,13% de fibres alimentaires qui ont un effet bénéfique sur le transit intestinal ».

Par ailleurs, d'autres analyses effectuées au Laboratoire national de la santé publique d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et à l'Unité mixte de recherche Qualisud de Montpellier (France) ont montré que les Gnathocera

contiennent la totalité des acides gras et aminés dits essentiels.

« Les résultats de ces études sont un espoir dans la promotion de la sécurité alimentaire. Ils peuvent contribuer de façon significative à la lutte contre la malnutrition protéino-énergétique et micronutritionnelle en Afrique Subsaharienne », conclut Fègbawè Badanaro.

Mais, au-delà de l'aspect nutritionnel, l'impact économique des résultats de cette étude retient aussi l'attention des chercheurs. Au Togo par exemple, les enquêtes et observations ont démontré que les insectes comestibles ne font malheureusement pas encore l'objet d'élevage, tandis que sur les 35 espèces comestibles répertoriées, seulement quatre sont commercialisées, soit 11,42%.

Dépêches Togo

Mode vestimentaire Les jeunes « copieurs » emballés

Fascinés par le goût de ressembler à des artistes ou à des stars de séries télévisées qui s'habillent parfois de manière inhabituelle ou extravagante, les jeunes togolais essaient de copier cette tendance. Les vêtements ne devraient pas constituer un problème car les habits sont avant tout une nécessité pour se couvrir et se protéger des aléas climatiques. Mais lorsque s'habiller devient une affaire de mode, de temps et d'époque, il s'avère nécessaire de s'interroger.



Deux jeunes en mode HIP HOP

De nos jours, ils sont nombreux ces jeunes qui ne s'habillent plus pour se protéger ou se couvrir. Les jeunes s'habillent parce qu'ils voient faire, ils veulent ressembler à telle ou telle star. De 2pac à Wizkhalifa en passant par Eminem ou encore de Jennifer Lopez à Beyoncé, les jeunes ont tout copié. S'habiller comme Wiz Khalifa, c'est être à la mode pour les jeunes garçons avec la coiffure qui va avec. Pour les jeunes filles, toutes veulent ressembler à Beyoncé ou à Jennifer Lopez pour être comme elles le disent dans la « tendance ».

L'on ne perd pas de vue les séries télévisées qui n'ont qu'un marché de consommation, l'Afrique. Après le succès des séries télévisées brésiliennes, c'est au tour de celles indiennes. S'habiller en sari pour ressembler à Vahideyi, une star indienne de série télévisée, a été à un certain moment la mode que toutes les filles voulaient imiter.

Ne pas être à la mode de nos jours chez les jeunes, c'est à appartenir à une autre époque. Cet avis est partagé par Martial, un élève dans un lycée privé de Lomé qui a déclaré que « nos parents avaient leur mode à eux

avec de gros pantalons et des coiffures qu'on appelle Ghana boy. Nous aussi, c'est notre époque, et ne pas s'habiller comme Wizkhalifa pour moi c'est être en retard sur son époque ».

Chez les jeunes filles, le constat est le même. Etre à la mode est un signe d'appartenance à une époque. Selon Juliette, une étudiante en Sociologie à l'Université de Lomé « l'habillement aujourd'hui ne devrait pas poser de problème car c'est une affaire d'époque. On ne peut pas nous demander de nous habiller comme nos grand-mamans. Une tendance est à la mode et on s'accommode c'est tout, après elle disparaîtra pour faire place à une autre. »

Si s'habiller est une question de mode, de tendance par rapport à une époque donnée, notre façon de nous habiller doit respecter certaines valeurs éthiques et morales de la société à laquelle nous appartenons. En somme si la mode vestimentaire constitue un canal de communication, elle fait aussi référence à une culture et toujours imiter, c'est perdre peu à peu ses valeurs culturelles au profit de celle d'autrui.

Etienne Pameessam (Stagiaire)

Hôtellerie Radison Blu ouvre partiellement ses portes aux publics

Afin de préparer son personnel aux activités avenir, l'hôtel Radison Blu 2 février a ouvert cette semaine ses portes aux publics. C'est une ouverture partielle avec des services minimum : logement et restauration.

C'est l'un des investissements majeurs, si non le plus grand que le Gouvernement togolais a réalisé en s'engageant dans la rénovation de l'hôtel Radison Blu 2 février. Le chantier aurait dandiné avec des crises ça et là, des arrêts avec pour cause, le manque de financements pour la poursuite des travaux. Il faut croire que le bout du tunnel est déjà visible. Même si les travaux ne sont pas tout à faits terminés, l'hôtel ouvre une partie de ses areas aux amoureux de la

gastronomie et du luxe.

« C'est une ouverture partielle. Nous sommes tous très excités par le début de cette nouvelle phase. Soyez les bienvenues au Radison Blu ! Le lobby bar est ouvert et là vous pouvez prendre un café ou quelques boissons et acheter du pain et de pâtisserie. Il y a quelques areas qui ne sont pas disponibles mais il est possible de se loger et prendre les trois repas dans le restaurant », avons-nous appris de l'hôtel.

Rachidou Zakari

DMi

directmédia

Société éditrice de

tm togomatin
La neutralité positive



Edition



Presse



Radio



Télévision

R e j o i g n e z - n o u s a u j o u r d ' h u i



Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail** : atogomatin@gmail.com

Asther

assistance

- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fourrière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

**SERVICE
DISPONIBLE
24H/24**



You live, we care

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo
Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : contact@estherassistance.com